

# Cegedim Logiciels Médicaux

---

crossway®

MLM  
monlogicielmedical.com

MédiClick®

docavenue

# **Impact réglementaire 2018 – 2019 sur les LGC CLM**

**Nouvelle infrastructure cartes CPS**

**Forfait structure et avenants sesam  
vitale**

# Réglementaire

---

## 1<sup>er</sup> juillet 2018 – Nouvelle IGC – Mise à jour LGC requise

L'ASIP Santé met en place au 1er juillet 2018 une nouvelle infrastructure de gestion des certificats présents dans les cartes CPS appelée IGC-Santé. **La mise en place de cette nouvelle IGC sera accompagnée progressivement par la fourniture de nouvelles cartes CPS : ce renouvellement de nouvelle carte CPS compatible avec cette nouvelle IGC va s'opérer sur plusieurs années. Certains de nos clients seront concernés dès le 1er juillet. Ils devront impérativement mettre à jour leur logiciel pour utiliser ces nouvelles CPS (utilisation du composant Cryptolib CPS, compatible avec la nouvelle carte)**

*Cf tableau slide suivante*

# Réglementaire

## 1<sup>er</sup> juillet 2018 – Nouvelle IGC – Impact mise à jour LGC

	MDK	CROSSWAY	MLM	EGLANTINE	RESIP STAND ALONE
PRE-REQUIS	<p><b>Version 5.17.01 ou supérieure</b> <b>Requise au 1<sup>er</sup> juillet 2018</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connection au logiciel par CPS : OK</li> <li>- FSE : OK</li> <li>- Usage Télé services : OK</li> <li>- Accès DMP : OK</li> <li>- Accès Améli pro : OK</li> </ul>	<p><b>Version 21.04.01 ou supérieure requise au 1<sup>er</sup> juillet 2018</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connection au logiciel par CPS : OK</li> <li>- FSE :OK</li> <li>- Usage Télé services : OK</li> <li>- Accès DMP : OK</li> <li>- Accès Améli pro : OK</li> </ul>	<p><b>Mise à jour du Daemon requise au 1 juillet 2018</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connection au logiciel par CPS : OK</li> <li>- FSE : OK</li> <li>- Usage Télé services : OK</li> <li>- Accès DMP : OK</li> <li>- Accès Améli pro : OK</li> </ul>	<p><b>Pas de mise à jour nécessaire</b> (Eglantine n'utilise pas le composant cryptolib)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connection au logiciel par CPS : OK</li> <li>- FSE : OK</li> </ul> <p>Accès Améli Pro : attention l'accès nécessitera de mettre à jour le composant Cryptolib sur les poste des PS</p>	<p><b>Pas de mise à jour nécessaire</b> (RESIP FSE SA n'utilise pas le composant cryptolib)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connection au logiciel par CPS : OK</li> <li>- FSE : OK</li> </ul> <p>Accès Améli Pro : attention l'accès nécessitera de mettre à jour le composant Cryptolib sur les poste des PS</p>
ACTION	<p>Inciter nos clients concernés à monter en version 5.17.01 minimum</p> <p><b>OPERATION EN COURS</b></p>	<p>Inciter nos clients concernés à monter en version 21.04.01 minimum</p> <p><b>OPERATION EN COURS</b></p>	<p>CLM informera tous les clients MLM de télécharger le Daemon compatible avec ces nouvelles cartes CPS</p>	<p>NEANT</p>	<p>NEANT</p>
Nombre de clients*	<b>216</b>	<b>557</b>	<b>160</b>	<b>17</b>	<b>31</b>

(\* ) clients concernés par le renouvellement de leur carte CPS au S2 2018

# Réglementaire

---

## 1<sup>er</sup> janvier 2019 – Convention médicale – Impact Mise à jour LGC

Pour être éligibles au forfait structure de la nouvelle convention, nos clients devront utiliser au 1er janvier 2019 un moteur de facturation basé sur le socle 1.40 addendum 7 avec tous les avenants publiés (avenant 10,12,13,14 ,16) en 2017.

Seul le nouveau moteur JFSE répond à cette exigence. Les clients Crossway devront donc avoir migré vers ce moteur s'ils veulent être éligibles au forfait structure.

Les clients Eglantine et RESIP FSE SA ne sont pas concernés (non éligibles au forfait structure). Cependant il est conseillé d'évoluer vers un logiciel plus récent pour garantir les futures évolutions de facturation.

*Cf tableau slide suivante*

# Réglementaire

## 1<sup>er</sup> janvier 2019 – Convention médicale – Impact mises à jour LGC et migrations JFSE requises

	MDK	CROSSWAY	MLM	EGLANTINE	RESIP STAND ALONE
PRE-REQUIS	<p><b>Version 5.17.02 * minimum requise au 31 décembre 2018</b></p> <p>*Sortie prévisionnelle juin 2018</p>	<p><b>Version 22.01* minimum ET migration faite sous le moteur de facturation JFSE** requises au 31 décembre 2018</b></p> <p>*Sortie prévisionnelle juin 2018</p> <p>**Nos clients devront avoir migré sous le nouveau moteur de facturation SESAM Vitale JFSE pour satisfaire ce point au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ce passage sur ce nouveau moteur JFSE se fait progressivement à un rythme de 200 clients par semaine</p>	<p><b>Version de MLM 8.14</b></p>	<p><b>Non Applicable</b> (Eglantine pas éligible au forfait structure)</p>	<p><b>Non Applicable</b> (RESIP FSE SA pas éligible au forfait structure)</p>
ACTION	<p>Inciter nos clients à monter en version 5.17.02 minimum</p>	<p>Inciter nos clients à monter en version 22.01 minimum ET Migrer sous JFSE</p>	<p><b>Mise à jour en ligne de MLM</b></p>	<p>Action pour être éligible et/ou disposer d'une solution évolutive : <b>Inciter nos clients à changer de logiciel</b></p>	<p>Action pour être éligible et/ou disposer d'une solution évolutive : <b>Inciter nos clients à changer de logiciel</b></p>